

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS—LA PARTICIPATION D'UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. En septembre 1985, après un débat prolongé à la Chambre des communes, il avait promis qu'à titre de contribution du Canada à la prévention d'une guerre nucléaire, le gouvernement ne prendrait part à aucun projet de recherche ou autre associé à la guerre des étoiles.

Pourtant, vendredi dernier, nous avons appris qu'une société d'État, agent du gouvernement fédéral, en l'occurrence la Corporation commerciale canadienne, avait signé comme entrepreneur titulaire un marché d'une valeur de 306 000 \$ US avec le Pentagone pour des travaux de recherche liés à l'IDS.

Prenons-nous part oui ou non à l'IDS? Quelles instructions ont été données aux sociétés d'État qui travaillent pour la guerre des étoiles?

• (1440)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je crois que le député connaît la réponse à sa question. Une loi, adoptée j'imagine par un gouvernement libéral avant qu'il ne soit question de l'Initiative de défense stratégique, exige que la Corporation commerciale canadienne agisse comme agent commercial des entreprises canadiennes qui concluent des marchés avec le département de la Défense des États-Unis. C'est là le seul rôle de la Corporation commerciale canadienne dans cette affaire. C'est le rôle que lui impose une loi qui a été adoptée avant que ne soit lancée l'IDS.

Cela est tout à fait conforme à la position adoptée par le gouvernement qui a rejeté l'idée d'une participation directe à l'IDS.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Si tel est le cas, monsieur le Président, le ministre promettra-t-il à la Chambre de modifier la loi? Il ne peut pas jouer sur les deux tableaux. Il ne peut se laver les mains de ce genre de marchés pour ensuite autoriser une participation indirecte. Ou bien une société d'État, qui est un mandataire du gouvernement fédéral, y participe d'une façon périphérique ou directe, ou bien elle n'y participe pas. Cela me semble entrer clairement en contradiction avec l'engagement que le premier ministre a pris à la Chambre en disant que le gouvernement du Canada, ce qui englobe à mon avis les sociétés d'État, ne devrait pas participer aux projets de la guerre des étoiles.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Voilà bien la première fois, monsieur le Président, que j'entends un libéral parler contre une société d'État. Je croyais que les libéraux leur faisaient une confiance aveugle.

M. Axworthy: Soyez sérieux.

Questions orales

M. Clark (Yellowhead): Je vais être sérieux puisqu'il est question d'une affaire sérieuse.

M. Broadbent: J'aimerais vous entendre parler en faveur d'une d'entre elles.

M. Clark (Yellowhead): Je parle régulièrement en faveur de la Société Radio-Canada, même si je crois ne jamais devoir jouir de la réciprocité.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Notre politique à l'égard de l'Initiative de défense stratégique est très claire. Il n'y aura aucune participation de gouvernement à gouvernement, et il n'y en a aucune.

Il avait aussi été très clairement établi dans la décision prise par le gouvernement du Canada au moment de l'annonce du programme américain que nous n'avions pas l'intention de supprimer ou d'interdire des travaux de recherche ou d'autres activités qui avaient déjà été autorisées entre des sociétés canadiennes et des sociétés américaines simplement parce que le processus de réalisation de l'Initiative de défense stratégique était en marche. Il s'agit en l'occurrence d'un arrangement qui est antérieur à l'Initiative de défense stratégique, qui fait intervenir la corporation commerciale canadienne uniquement à titre de mandataire, ce qui est un des rôles qui lui ont été assignés lors de sa création.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—L'INCIDENCE SUR LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES FILMS

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je voudrais qu'il commente l'article du *Globe and Mail* de ce matin qui dit clairement que les changements dans la politique de distribution des films vont être mis en attente, de façon à protéger les discussions sur le libre-échange avec les États-Unis et l'accord qui a été conclu. Le gouvernement a-t-il bien pris la décision de retarder cette importante mesure législative, destinée à aider la distribution des films au Canada et qui devrait profiter aux producteurs canadiens et à toute l'industrie cinématographique de ce pays?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, normalement je ne fais pas de commentaires sur une histoire purement spéculative parue dans le *Globe and Mail*...

M. Hnatyshyn: C'est contraire au Règlement.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Mon collègue me dit que c'est contraire au Règlement, et je vais donc suivre son conseil, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!